

**Normes d'encadrement, charge théorique
des éléments pédagogiques et nouveaux
types d'enseignements.**

Conseil d'administration du 31 mai 2021

Délibération 2021/05/CA-046

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu l'avis favorable de la CFVU du 4 mai 2021 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent les normes d'encadrement, charge théorique des éléments pédagogiques et nouveaux types d'enseignements (document joint).

Toulouse, le 31 mai 2021

Le Président,



Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 34

Nombre de voix favorables : 22
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 12
Ne prennent pas part au vote : 0

Normes d'encadrement et charge théorique des éléments pédagogiques

Type d'enseignement	Heure équivalent TD	Norme des tailles de groupes
Cours Magistraux	1,5	180
Master Class	1,5	180
Séminaire	1	180
CTD	1,25	36
TD	1	36 (y compris langue)
TP	1	18
TPDE TP Labo-Plateforme	1	9
TP Terrain 16 TP Terrain 8	3 par 1/2 journée	16 8
Projet	1 par 50h de travail étudiant hors BUT BUT: $75/28/4 = 0,67$ par 50h de travail étudiant	1
Stage	N : nombre de mois de stage Si $N < 2$, HTD=N Si $N \geq 2$, HTD=1+N/2	1

Nouveaux types d'enseignement

	Type d'enseignement	Heure équivalent TD	Norme des tailles de groupes
Cours Magistraux	Enseignement Synchrones interactif Enseignement Asynchrone (cours enregistré, capsules vidéo) associé obligatoirement à des séances de remédiation	1,5	180
CTD	Enseignement Synchrones interactif Enseignement Asynchrone (cours enregistré, capsules vidéo) associé obligatoirement à des séances de remédiation	1,25	36
TD	Enseignement Synchrones interactif Enseignement Asynchrone (cours enregistré, capsules vidéo) associé à des séances de remédiation	1	36 (y compris langues)
TP	Synchrone Asynchrone+ Remédiation	1	18